

Soutien technique des lacs ETE 2009

Programme *Bleu Laurentides*

Comité du bassin versant
de la rivière du Lièvre



Rapport d'activités par
Geneviève d'Avignon, Agente de sensibilisation

Table des matières

Introduction	1
1. Mise en contexte	3
2. Biographie	8
3. Objectif général	9
4. Objectifs spécifiques	9
5. Bilan	11
5.1 Objectif 1 :	11
5.2 Objectif 2 :	16
5.3 Objectif 3 :	20
5.4 Objectif 4 :	21
5.5 Objectif 5 :	25
6. Orientations et recommandations	28
6.1 Sensibilisation	29
6.2 Concertation	31
6.3 Formation et accompagnement	31
Conclusion	33
Annexe 1	34
Annexe 2	39
Annexe 3	42
Annexe 4	44
Annexe 5	46
Annexe 6	51
Annexe 7	54

Introduction

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a entre autres pour mandat de préserver la qualité des eaux de la rivière du Lièvre, et par conséquent, de l'ensemble de ses affluents. Ce territoire rencontre, depuis quelques décennies, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages de ce secteur est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels du bassin versant de la rivière du Lièvre, et plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique. Les milieux naturels du bassin versant de la rivière du Lièvre, et plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier.

À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités de ce territoire entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs. Le COBALI fait donc appel aux services d'agents de sensibilisation, par

le biais du programme *Bleu Laurentides*, pour sillonner le territoire et offrir des activités éducatives relatives à la santé des lacs aux municipalités et aux associations de riverains. *Bleu Laurentides* est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire sur les lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. Mise en contexte

1.1 Localisation

Le sud du bassin versant de la rivière du Lièvre fait partie de la région administrative de l'Outaouais. La partie du bassin versant de la rivière du Lièvre située en Outaouais à comme limite au nord le territoire de la municipalité de Val-des-Bois, est délimitée à l'est par le bassin versant de la rivière Rouge et par celui de la rivière Gatineau à l'ouest (voir Figure 1). Ce territoire couvre, en totalité ou en partie, celui de la Ville de Gatineau et de onze municipalités réparties sur le territoire de trois municipalités régionales de comté (MRC), soient les MRC Papineau (les municipalités de Val-des-Bois, Bowman, Mulgrave-et-Derry, Duhamel, Montpellier et Duhamel), des Collines-de-l'Outaouais (municipalités de L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Salette et Val-des-Monts) et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (municipalités de Denholm, Gracefield et Lac-Sainte-Marie) (voir Figure 2). Une grande partie du territoire est recouvert de forêt et de ce fait, il s'agit du secteur économique le plus important, suivi du récréotourisme et de l'agriculture.

1.2 Territoire et réseau hydrographique

En 2009, le Québec méridional fut redécoupé en 40 zones de gestion intégrée de l'eau pour que tous les bassins versants soient inclus dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance de l'eau. Le territoire du bassin versant de la rivière du Lièvre, auquel a été annexé celui de la rivière Blanche en 2009, est en fait un sous-bassin de la rivière des Outaouais et couvre une superficie de 9 542 km². Le lac Head, situé à l'extrême nord du bassin versant, est le lac de tête qui, avec d'autres lacs, constitue la source principale de la rivière du Lièvre. Cette rivière coule vers le sud sur une distance de 330 km pour finalement se déverser dans la rivière des Outaouais au niveau du secteur Masson-Angers de la Ville de Gatineau. Sur l'ensemble du territoire du bassin

versant de la rivière du Lièvre, on compte 3768 lacs. Seulement 13% de toute la superficie du bassin versant se retrouve en Outaouais.

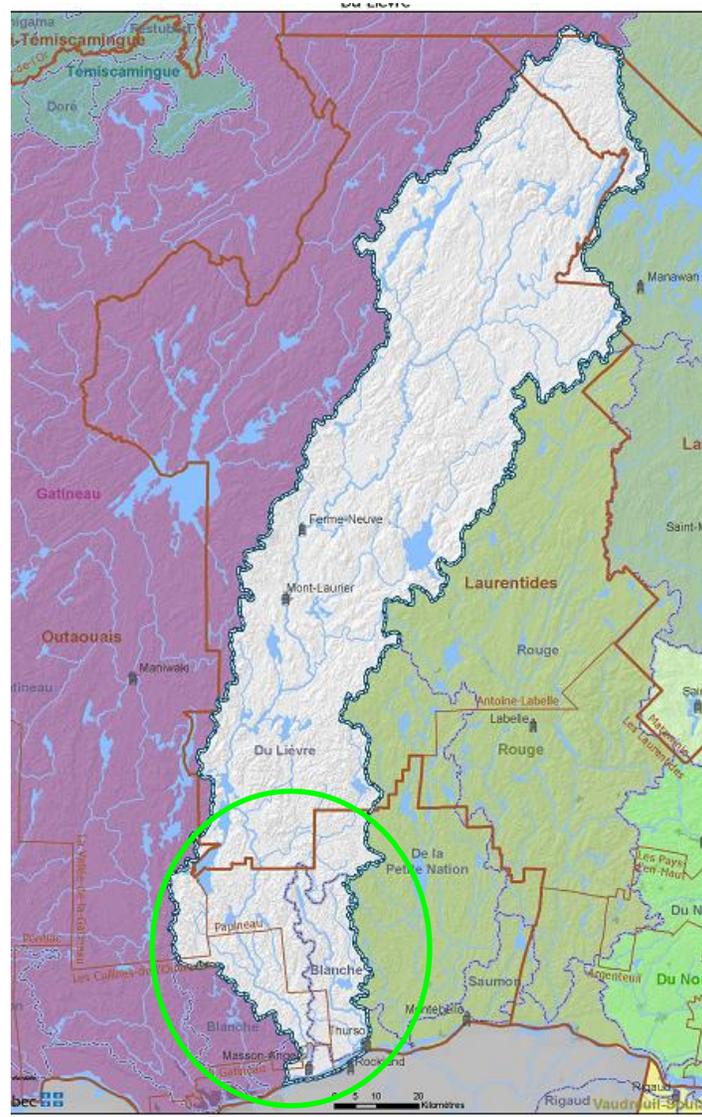


Figure 1 : Localisation du bassin versant de la rivière du Lièvre

Source : www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/cartes/dulieuvre.htm



Figure 2 : Carte du territoire et municipalités du bassin versant de la Lièvre en Outaouais

1.3 Environnement et problématique

Le paysage caractéristique d'une région comme l'Outaouais est parsemé de collines, vallées et de quelques massifs un peu plus élevés. Ainsi, la topographie joue un rôle important pour la qualité et la santé des lacs de la région. Les eaux d'écoulement de surface peuvent transporter vers les lacs une quantité importante de sédiments et d'éléments nutritifs, d'autant plus que les lacs situés en aval, accumulent les éléments drainés par tous les lacs en amont. Puisque le territoire est assez vaste, chaque municipalité a des problématiques et des réglementations qui lui sont propres. Les activités humaines (utilisation de bateaux à moteur, modification du tracé des cours d'eau, érosion et mauvaise gestion des fossés routiers, dénaturalisation de bande riveraine, aménagement excessif dans la bande riveraine, etc.) peuvent donc nuire à la santé des lacs.

Malgré cela, les proliférations d'algues bleu-vert ne semblent pas avoir été constatées fréquemment à l'intérieur du secteur de l'Outaouais du bassin versant de la rivière du Lièvre. Par contre, certains lacs affectés se retrouvent sur le territoire de la rivière Blanche, qui a été annexé depuis 2009 au territoire d'intervention du COBALI (Voir Tableau 1).

Tableau 1 : Lacs touchés par une fleur d'eau de cyanobactéries, entre 2004 et 2009, situés sur le territoire du bassin versant de la rivière Blanche.

Plan d'eau	Municipalité	Année où une fleur d'eau de cyanobactéries fut constatée					
		2009	2008	2007	2006	2005	2004
Blanche, Lac la	Mulgrave-et-Derry						
Lachaine, Lac	Val-des-Monts						
McGregor, Lac	Val-des-Monts						
McMullin, Lac	Val-des-Monts						
Mud, Baie	Val-des-Monts						

Source : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/bilan/index.asp>

La majorité des municipalités ont très peu de résidents permanents, soit moins de 1000 habitants. Bien entendu, la Ville de Gatineau (incluant les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers) possède la plus grande agglomération avec 10 054 habitants sur une superficie de 27 km². Viennent ensuite les municipalités de Val-des-Monts et de L'Ange-Gardien qui possèdent respectivement 2 636 habitants et 1 997 habitants. Malgré cela, la population locale varie considérablement en été, alors que les villégiateurs prennent leurs vacances en bordure des lacs. Considérant la proximité avec l'Ontario, une grande partie des résidents saisonniers proviennent de cette province. Un grand défi repose au niveau de la sensibilisation des usagers des lacs provenant de l'Ontario. Dans un premier temps, l'information et la sensibilisation est souvent réalisée en français ne permettant pas toujours d'être compris par des

villégiateurs unilingues anglophones. De plus, le cadre législatif étant différent entre les deux provinces, les visiteurs ontariens peuvent être confus ou tout simplement ne pas connaître les lois, politiques et règlements locaux et provinciaux.

1.4 Sensibilisation et réglementation

Afin de pouvoir mieux protéger l'attrait touristique principal de la région, la municipalité de Val-des-Monts ainsi que la MRC Vallée-de-la-Gatineau se sont toutes deux dotées d'une fédération de lac, la *Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM)* ainsi que la *Fédération des lacs de la MRC Vallée-de-la-Gatineau*. Les fédérations de lacs assurent un suivi de la santé des lacs et contribuent à l'acquisition des connaissances nécessaires à l'élaboration de mesures de gestion et de réglementation qui peuvent être appliquées par les MRC. À l'été 2009, la *Fédération des lacs de Val-des-Monts* a engagé deux biologistes ayant comme rôle de mettre en œuvre la campagne de revégétalisation auprès des riverains. La municipalité de L'Ange-Gardien a pour sa part aussi engagé deux étudiants à temps plein pour travailler spécifiquement à l'amélioration de l'état de santé du lac Donaldson, le seul lac jugé problématique dû à sa grande densité de résidents et suite au rapport de 2008, indiquant que celui-ci a atteint sa capacité de support.

Par ailleurs, il est important de mentionner que se sont les municipalités qui détiennent les pouvoirs de réglementer en matière de protection de la santé des lacs et qu'elles peuvent être plus sévères et renforcer le cadre réglementaire émis par la MRC qui la chapeaute. Par exemple, suite aux problèmes de cyanobactéries, de l'invasion du myriophylle à épi et suite à la détérioration de la condition du lac Schryer, la municipalité de Montpellier a adopté un règlement obligeant la revégétalisation des rives sur une distance de 10 mètres.

2 Biographie

Geneviève D'Avignon détient un baccalauréat en sciences de l'agriculture et de l'environnement composé de deux majeures, l'une en environnement (concentration biodiversité et conservation) et l'autre en biologie de la faune. Ayant une passion pour l'apprentissage basé sur l'expérience et le travail de terrain, elle a fait sa dernière session d'étude au Panama dans un programme multidisciplinaire incluant la biologie, sociologie Panaméenne et la gestion de l'environnement. Suite à ses expériences académiques, son travail en tant que naturaliste dans un parc national et son stage sur les espèces envahissantes du St-Laurent, elle a développé un intérêt particulier pour l'eau, autant pour la gestion de cette ressource naturelle ainsi que de ses habitats. Ainsi, elle a occupé à l'été 2009 le poste d'agente de sensibilisation pour le territoire de l'Outaouais compris à l'intérieur du bassin versant de la rivière du Lièvre. Elle a donc accompagné les municipalités et riverains dans leurs démarches afin d'adopter des bonnes pratiques pour minimiser leurs impacts sur la santé des lacs du bassin versant, via notamment la sensibilisation ainsi que la transmission de l'information



3. Objectif général

L'objectif général du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est de fournir une ressource technique pendant 16 semaines (approximativement du 19 mai 2009 au 4 septembre 2009) au COBALI, ayant pour mandat de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de l'organisme d'accueil et des associations de lacs du territoire impliquées.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main. Le CRE Laurentides recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un coordonnateur ou une coordonnatrice du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, le COBALI peut bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

4. Objectifs spécifiques

Suite à une rencontre entre les représentants du COBALI et du CRE Laurentides, le 6 mai 2009, un document comportant notamment une liste d'activités a été soumis par l'organisme d'accueil aux responsables du programme *Bleu Laurentides*. Il intègre les préoccupations et les besoins généraux des riverains, des associations de lacs et des municipalités du bassin versant de la rivière du Lièvre. Afin de cibler plus précisément les priorités, l'agent de sensibilisation a comme mandat de consulter les municipalités et les associations de lacs afin de préparer des activités adaptées à la réalité locale.

Objectifs

1. Réaliser des ateliers de formation théorique et pratique notamment sur les protocoles de la *Trousse des lacs* et sur la revégétalisation des bandes riveraines dans le but de former ou informer les riverains et les personnes intéressées sur les différents enjeux reliés à la conservation et la protection des lacs du bassin versant de la rivière du Lièvre.

2. Organiser des conférences sur divers sujets reliés à la santé des lacs afin d'approfondir les connaissances des riverains et des gens intéressés.

3. Tenir des kiosques d'information lors de journées événementielles. Ce genre d'activité a pour but de renseigner les gens intéressés et de répondre à leurs questions à titre plus informel et en couvrant plusieurs aspects.

4. Appuyer les officiers municipaux dans leurs démarches de sensibilisation et de transmission de l'information sur la réglementation auprès de la population riveraine lors de sorties sur le terrain.

5. Rédiger des documents de sensibilisation afin d'informer les citoyens des municipalités sur la santé des lacs. Rédiger des documents servant d'outils afin d'améliorer la communication et les ressources disponibles en lien avec les milieux lacustres, pour les riverains, futurs agents ou responsables du COBALI.

Voir les annexes 1 et 2 pour la description détaillée des activités réalisées en 2009.

5. Bilan

5.1 Objectif 1 :

Réaliser des ateliers de formations théoriques et pratiques notamment sur les protocoles de la *Trousse des lacs* et sur la revégétalisation des bandes riveraines dans le but de former ou d'informer les riverains et les personnes intéressées sur les différents enjeux reliés à la conservation et protection des lacs du bassin versant de la rivière du Lièvre.

Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et *Trousse des lacs*

Afin de renseigner les responsables municipaux et leur offrir mon assistance, j'ai d'abord communiqué par courriel et par téléphone avec ceux de l'ensemble du bassin versant de la rivière du Lièvre secteur de l'Outaouais, ainsi qu'avec le responsable de la Ville de Gatineau. Puisque cette année, une nouvelle édition de la *Trousse des lacs* a été produite, j'ai profité de l'occasion pour remettre les nouvelles mises à jour de la trousse aux municipalités et aussi pour discuter avec les responsables municipaux de leurs préoccupations liées à la santé des lacs et cibler leurs besoins respectifs. J'ai effectué des visites et j'ai rencontré personnellement les inspecteurs des municipalités de Bowman, de L'Ange-Gardien, de Val-des-Bois, de Val-des-Monts et de Denholm, entre le 4 et le 10 juin. Des visites ont aussi été faites plus tard, en juillet, à la Ville de Gatineau et à la municipalité de Lac-Ste-Marie. Quant aux municipalités de Duhamel, Montpellier et Mulgrave-et-Derry, j'ai remis les nouvelles mises à jour de la *Trousse des lacs* aux inspecteurs lors d'une réunion à la MRC Papineau, concernant le programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire (MAMROT) qui s'est tenue le 4 juin.

Lors de toutes ces rencontres, les protocoles de la *Trousse des lacs* ainsi que le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont été présentés brièvement. De plus, les besoins de chacune des municipalités ont été ciblés afin d'établir de courts plans d'action. Seules les municipalités de Gracefield et de Notre-Dame-de-la-Salette n'ont pas été rencontrées, car elles n'avaient pas la trousse.

Dans le passé, les municipalités de Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette ont bénéficié des services d'une agente de liaison. De plus, seulement trois lacs faisant partie du bassin versant de la Lièvre sont inscrits au Réseau de surveillance des lacs (RSVL) du MDDEP (voir Annexe 3).

Tableau II: Résumé des activités effectuées pour l'objectif 1 (voir les annexes 1 et 2 pour plus de détails)

Outil	Contenu	Détails
Formation	RSVL et <i>Trousse des lacs</i>	Présentation powerpoint présentant le RSVL et la <i>Trousse des lacs</i>
	Caractérisation des bandes riveraines	Présentation powerpoint à L'Ange-Gardien
	<i>Fieldsheet</i>	Traduction de la fiche terrain pour Val-des-Monts, les lacs Rhéaume et Bataille
Caractérisation de la bande riveraine	Participer à la caractérisation des bandes riveraines	Lac Rhéaume
Compilation de données	Utiliser l'outil de compilation afin d'illustrer les résultats obtenus lors de la caractérisation	Lacs : Rhéaume, Bataille, La Blanche

Conférence	Revégétalisation des bandes riveraines	En collaboration avec Paysagement Nature, une présentation fut effectuée sur les diverses façons de revégétaliser la bande riveraine.
-------------------	----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Lac Donaldson (municipalité de L'Ange-Gardien)

En 2008, le groupe Hémisphère et la firme Envir'Eau ont effectué une diagnose écologique sommaire et une évaluation de la capacité de support du lac Donaldson. Les résultats démontraient que la capacité de support du lac avait été atteinte. Le 5 juin 2009, j'ai rencontré le président de l'association du lac Donaldson et j'ai fait la visite du lac avec les deux étudiants engagés par la municipalité à cette fin. À la demande du directeur général de la municipalité, tous les protocoles de la *Trousse des lacs* ont été présentés aux étudiants et à l'inspectrice, le 10 juin 2009, dans le but de former ces personnes en début de saison à la caractérisation des bandes riveraines et d'effectuer un suivi de l'état de santé du lac Donaldson.

Lacs Rhéaume et Bataille (municipalité de Val-des-Monts)

Certains membres de l'association Perkins-sur-le-lac se sont portés volontaires pour effectuer la caractérisation des bandes riveraines du lac Rhéaume et du lac Bataille. La biologiste de la *Fédération des lacs de Val-des-Monts* ainsi que la chargée de projet du COBALI ont travaillé ensemble afin d'effectuer une analyse plus complète de ces lacs. Puisque la première étape constituait à effectuer la caractérisation des bandes riveraines, ces personnes ont accompagné six membres de l'association dans ce but, le 28 juillet. En matinée, les membres ont assisté à la formation sur le protocole et en après-midi, ils ont été divisés en groupe de trois ou quatre afin d'effectuer la caractérisation des bandes riveraines par secteurs. J'ai donc assisté les membres à la caractérisation du lac Rhéaume pour les secteurs 1, 2 et 6. Puisque les membres

impliqués sont principalement anglophone, j'ai effectué la traduction de la fiche de terrain du protocole (Voir Annexe 4) afin de faciliter les démarches et de m'assurer que les termes utilisés étaient accessibles à tous. La caractérisation des secteurs 1 et 2 s'est terminée le 29 juillet et durant ce temps, les îles du secteur 4 et 5 ont aussi été caractérisées. Par la suite, j'ai compilé les données recueillies en utilisant l'outil de compilation du MDDEP et finalement, j'ai assisté un membre de l'association dans la compilation de données des autres secteurs le 18 août. Une copie des données, des cartes et des photos a été remise au COBALI, à la FLVDM et à la municipalité.

Lac La Blanche (municipalité de Mulgrave-et-Derry)

Le COBALI a aussi procédé à la caractérisation des bandes riveraines du lac La Blanche à Mulgrave-et-Derry. J'ai par la suite compilé les données à l'aide de l'outil de compilation du MDDEP, durant la dernière semaine d'août et fait l'échantillonnage du phosphore, de la chlorophylle *a*, du carbone organique dissous et des coliformes fécaux et totaux le 27 août en compagnie d'un membre de l'association. L'échantillonnage a été effectué aux quatre endroits les plus profonds du lac pour les trois premiers tests, tandis que 24 sites ont été visités pour la collecte d'échantillons d'eau relative à l'analyse des coliformes. Un suivi des résultats pourrait être fait avec l'association dans les années à venir.

Ateliers de revégétalisation (municipalités de Mulgrave-et-Derry et de Val-des-Monts)

Dans le cadre des activités offertes par le COBALI, il y avait cet été deux ateliers de revégétalisation des bandes riveraines, tenues le 6 juin à Mulgrave-et-Derry et le 14 juin à Val-des-Monts. Cette activité fut réalisée en collaboration avec l'horticultrice de Paysagement Nature qui a expliqué l'utilité de la bande riveraine et offert des conseils précieux sur les façons de revégétaliser selon les

caractéristiques de la bande riveraine et les moyens que l'on dispose. Lors de la première présentation, 13 personnes étaient présentes et 19 dépliants furent distribués. À Val-des-Monts, 12 personnes ont été présentes et 27 dépliants furent distribués. Malgré le faible nombre de participants, cette activité fut très appréciée, en particulier parce que l'horticultrice a donné plusieurs conseils pratiques et fait tirer des végétaux pouvant être plantés dans la bande riveraine. Par contre, le faible taux de participation pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des riverains et membres d'associations de lacs sont anglophones dans ces municipalités (secteur Mulgrave).



Figure 3 : Activité de revégétalisation avec l'horticultrice de Paysagement Nature

5.2 Objectif 2 :

Organiser des conférences sur divers sujets reliés à la santé des lacs afin d'approfondir les connaissances des riverains et des gens intéressés.

Une grande partie du travail de l'agente de sensibilisation consiste à informer les riverains des enjeux reliés à la préservation de la santé des lacs. Cependant, les riverains ne sont pas tous au même niveau de connaissances. Certaines associations de lacs sont très avancées dans leurs démarches pour la protection du lac, tandis que d'autres ne connaissent pas les règlements en vigueur concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Afin de rejoindre tous ces gens, il a été nécessaire de donner des conférences sur des sujets tels que l'impact des embarcations à moteur sur la santé des lacs, sur les espèces aquatiques envahissantes, la problématique du castor, la définition de la ligne des hautes eaux, etc. Dans d'autres cas, seule la présentation des organismes, CRE Laurentides et COBALI, était nécessaire.

Assemblées générales des associations de lacs (AGA)

Pour répondre à cet objectif, j'ai assisté à trois AGA : au lac St-François (Kiamika) le 30 mai, au lac St-Germain le 4 juillet et au lac Dam le 5 juillet, tous deux situés à Val-des-Monts. Pour la première assemblée, j'étais accompagnée de l'agente de sensibilisation de *Bleu Laurentides* pour le secteur des Laurentides du bassin versant de la rivière du Lièvre, ainsi que de la chargée de projet du COBALI, afin de tenir une conférence sur le myriophylle à épi et les impacts des bateaux à moteurs dans les plans d'eau du Québec. Chaque personne a présenté une partie et quelques extraits pertinents du documentaire « Nos lacs sous la surface » de M. Pierre Brochu ont été présentés aux 35 personnes présentes. Pour les deux autres AGA, j'ai donné une mini-conférence pour présenter le CRE Laurentides, *Bleu Laurentides* et le COBALI. De plus, j'ai discuté du rôle que joue la végétation de la bande riveraine pour la protection des

écosystèmes aquatiques au lac Dam. Il y avait 42 et 60 personnes, pour les rencontres au lac St-Germain et au lac Dam respectivement.

Journée de la qualité de l'eau (municipalité de Val-des-Monts)

Cette année, la *Journée de la qualité de l'eau*, une initiative de la *Fédération des lacs de Val-des-Monts*, s'est déroulée le 18 juillet en matinée à la bibliothèque du Parc Thibault à St-Pierre, à Val-des-Monts. Pour cet événement, il y avait quatre invités, ayant pour rôle notamment de donner de l'information sur la protection de l'environnement à Val-des-Monts. J'ai débuté en présentant le COBALL et *Bleu Laurentides* ainsi que mon mandat pour l'été. Ensuite, M. Louis-Marie Poissant a décrit les principaux problèmes environnementaux présents dans la région de Val-des-Monts. Pierre Brochu a présenté des extraits de son film: « Nos lacs sous la surface » et finalement le responsable de la FLVDM, Yann Gagnon, a présenté les résultats des analyses d'eau des lacs de Val-des-Monts. Cette activité fut une très belle opportunité pour rencontrer toutes les associations de lacs de cette municipalité et tous les gens intéressés par la protection des lacs et milieux aquatiques de la région. Environ 90 personnes étaient présentes, incluant le maire, trois conseillers municipaux et la chaîne de télévision de Radio-Canada. L'activité était très bien structurée. Des pochettes contenant des documents importants et pertinents ont été remises à tous les participants à l'entrée, où je tenais un kiosque (*Voir l'Objectif 3*).

Milieux humides et ligne des hautes eaux

Plusieurs inspecteurs et inspectrices des municipalités avaient de la difficulté à identifier les différents types de milieux humides et la protection de chacun en fonction de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. De plus, la délimitation de la ligne des hautes eaux n'est pas toujours évidente pour eux. Suite à la demande de la municipalité de L'Ange-Gardien, une présentation a été élaborée afin de définir les variables et termes

utilisés de manière à standardiser l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et clarifier les règlements des MRC et/ou municipalités concernant les bandes riveraines et habitats aquatiques. Les inspecteurs des municipalités de L'Ange-Gardien, Val-des-Monts, Val-des-Bois et Bowman, ainsi qu'un représentant de la MRC-des-Collines-de-l'Outaouais, furent présents le 25 août pour assister à cet atelier. Plusieurs documents du MDDEP ont été distribués aux participants, ainsi qu'une liste des terminologies utilisées dans la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables traduite en anglais (Voir Annexe 5) ainsi qu'un tableau traduit en anglais des végétaux utilisés pour la délimitation approximative de la ligne des hautes eaux (Voir Annexe 6).

Lac St-Germain (municipalité de Val-des-Monts)

Après avoir assisté à la leur assemblée générale annuelle, le responsable en environnement de l'association avait plusieurs questions à propos de l'impact des activités forestières près du lac et sur l'écologie des lacs en général, auxquelles j'ai répondu. Ensuite, j'ai donné une conférence le 16 août aux 13 membres de l'association intéressés par divers sujets reliés à la santé des lacs. Ma conférence présentait l'écologie d'un lac (cycle hydrologique, brassage saisonnier, stratification thermique), la vie et la mort d'un lac, les espèces aquatiques indésirables et envahissantes (myriophylle à épi) et « Comment vivre avec la faune » (castor, huard, grand harle). Il est à noter que cette activité était donnée en anglais puisque quasiment tous les membres de l'association sont anglophones. Après l'activité, j'ai répondu aux questions des membres.



Figure 4 : Lac St-Germain (Val-des-Monts)

Lac McGLashan (municipalité de Val-des-Monts)

J'ai tenu une conférence chez la nouvelle présidente de l'association du Lac McGLashan, le 29 août en matinée. La présidente étant nouvellement élue, elle souhaitait en connaître davantage sur les réglementations et plus particulièrement sur celle concernant l'interdiction de modifier la végétation sur une distance 5 mètres dans la bande riveraine. Encore une fois, la majorité des riverains étaient anglophone et originaire de l'Ontario et ne connaissaient pas les règlements et les politiques du Québec et de leur municipalité, concernant la protection des lacs. Comme il ne semble pas exister de versions traduites en anglais des lois, politiques et règlements provinciaux, ils n'ont pas accès à cette information facilement.

La MRC des-Collines-de-l'Outaouais a adopté un nouveau règlement pour protéger les bandes riveraines. Les municipalités de ce territoire étant intéressées à connaître la portée de ce règlement, l'inspecteur de la MRC m'a demandé de donner une mini-conférence afin de leur expliquer. Une dizaine de

personnes ont assisté à cette conférence et une cinquantaine de dépliants ont été distribués. L'approche utilisée était très efficace; je répondais aux questions tout en expliquant les messages importants à transmettre tels que le rôle de la bande riveraine naturelle et végétalisée, les méthodes et plantes suggérées pour la revégétalisation ainsi que les bonnes pratiques à adopter près d'un lac. De plus, j'ai expliqué les détails du règlement, tels que la distance de 5 mètres de végétation naturelle à conserver en bande riveraine (10-15 mètres pour les nouvelles constructions).

5.3 Objectif 3 :

Tenir des kiosques d'information lors de journées événementielles. Ce genre d'activité a pour but de renseigner les gens intéressés et de répondre à leurs questions à titre plus informel et en couvrant plusieurs aspects.

Journée de la qualité de l'eau (municipalité de Val-des-Monts)

J'ai communiqué avec le responsable de la *Fédération des lacs de Val-des-Monts* afin de pouvoir tenir un kiosque à la *Journée de la qualité de l'eau* que la fédération organisait. Suite à une brève rencontre le 25 juin, il a été décidé d'effectuer aussi une présentation (*Voir Objectif 2*). Ainsi, en plus de donner une mini-conférence, j'ai tenu un kiosque avant et après les présentations des invités. Puisqu'il y avait près de 90 personnes présentes, presque autant de dépliants (83) ont été distribués. Encore une fois, la majorité des participants étaient anglophones, les dépliants anglophones ou bilingues étaient donc les plus populaires.

Assemblée générale annuelle du Lac Dam (municipalité de Val-des-Monts)

La combinaison d'une brève présentation suivie de la tenue d'un kiosque lors de cette assemblée, fut un grand succès. Certains riverains semblaient

préférer me rencontrer directement, afin de discuter de problématiques ou me poser des questions en privé, plutôt que durant la présentation. De plus, le kiosque permet de remettre de la documentation pertinente concernant les enjeux qui intéressent les gens. Ainsi, 74 dépliants ont été distribués à une soixantaine de personnes. Il y avait plusieurs membres anglophones et encore une fois; trop peu de dépliants en anglais! J'ai dû les référer à des sites Internet pour de l'information supplémentaire.

5.4 Objectif 4 :

Appuyer les officiers municipaux dans leurs démarches de sensibilisation et de transmission de l'information sur la réglementation auprès de la population riveraine lors de sorties sur le terrain.

La sensibilisation est au cœur du mandat de l'agent de sensibilisation. Différents outils sont à sa disposition afin de rejoindre le plus grand nombre de riverains possible durant l'été. Les visites « porte-à-porte » permettent un contact direct et personnalisé avec les citoyens. L'information donnée aux résidents lors de ces visites permet de répondre à leurs questionnements et de leur fournir des exemples concrets de bonnes ou mauvaises pratiques touchant la qualité de leur plan d'eau.

Lac et ruisseau Schryer, lac Vert, lac Rouge (municipalité de Montpellier)

J'ai rencontré l'inspectrice de Montpellier le 4 juin en après-midi afin de discuter des lacs prioritaires et d'élaborer un plan d'action pour l'été. Pour ce faire, j'ai fait le tour des lacs en sa compagnie pour me familiariser avec le terrain. L'ordre des visites a été établi de cette façon : visiter d'abord les riverains du lac Schryer, ensuite du lac Vert, du lac Rouge et enfin, ceux du lac Lemery. Par la suite, il fut pertinent de faire une activité de porte-à-porte pour les

résidences en bordure du ruisseau Schryer, puisque ces riverains sont eux aussi concernés par les règlements relatifs à la protection des bandes riveraines. Un communiqué était distribué durant ces visites, afin d'avertir les citoyens de la nouvelle réglementation municipale qui stipule qu'il est interdit de :

« Couper, tondre ou d'altérer d'une quelconque façon toute végétation herbacée, y compris le gazon ou la pelouse sur une distance de 10 mètres, de façon à éviter la mise en suspension de débris végétaux dans l'eau, d'éviter la dénaturalisation et enfin, de redonner à la bande riveraine son couvert végétal pour garder les cours d'eau en santé. Une bande de 5 mètres est permise autour des bâtiments dérogatoires protégés par droits acquis et situés dans la bande riveraine. ».

Source : Article 6 - Règlement de la Municipalité de Montpellier numéro 05-2007 - Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et cours d'eau et les risques de prolifération des cyanobactéries

http://www.montpellier.ca/images/montpellier3_4/eutrophisation.pdf

La sensibilisation des gens aux bonnes pratiques fut donc effectuée principalement concernant la revégétalisation de la bande riveraine lors des visites porte-à-porte à Montpellier.

Avant d'effectuer le porte-à-porte, j'avais communiqué avec les associations de lacs pour les aviser. Les visites des riverains du lac et ruisseau Schryer et du lac Vert ont été effectuées entre le 26 et 30 juin, tandis que le reste du ruisseau Schryer et le lac Rouge ont été visité le 17 et 19 juillet. Un total de 103 riverains a été rencontré durant ces 7 journées, 203 bandes riveraines ont été visitées et environ 120 dépliants ont été distribués. Chaque propriété recevait une fiche d'évaluation, que les propriétaires soient présents ou absents.



Figure 5 : Bande riveraine au lac Schryer

Municipalité de Mulgrave-et-Derry

Le 31 juillet, j'ai rencontré l'inspecteur en environnement de la municipalité de Mulgrave-et-Derry et effectué des visites sur le terrain en sa compagnie. Je l'ai accompagné lors de la visite de certains terrains où il y avait des problèmes concernant l'application de la réglementation en vigueur au sujet de la bande riveraine ou suite à des plaintes effectuées par d'autres résidents. Ma présence permettait d'accompagner l'intervention de l'inspecteur par la sensibilisation. J'ai donc fait part de mes conseils aux neuf personnes rencontrées afin que celles-ci comprennent les problématiques associées à leurs pratiques. En même temps, l'inspecteur pouvait les renseigner aux sujets des règlements municipaux. Il y avait quelques résidences dont une partie de la propriété était couverte de matériaux inertes, incluant un accès privé en gravier jusqu'au lac où l'érosion était visible. Les autres propriétaires des résidences visitées avaient demandé des conseils relatifs à la construction de nouveaux bâtiments sur leurs terrains en bordure de lac et de ruisseaux, afin qu'ils ne contreviennent pas aux règlements et qu'ils respectent l'environnement.

Lac Dam (municipalité de Val-des-Monts)

Après l'assemblée générale annuelle, quelques riverains m'ont demandé de visiter leur propriété afin de leur recommander des bonnes pratiques à adopter afin de mieux protéger le lac. Ces trois résidences étaient aux prises avec une problématique sévère d'érosion causée par le batillage. Puisque plusieurs résidences sont localisées sur des îles, la perte de terrain qui en résulte contribue non seulement à l'augmentation des sédiments et des éléments nutritifs dans le lac, mais risque aussi de causer la perte éventuelle des bâtiments sur ces îles.



Figure 6: Propriété sur une île au lac Dam

Lac McArthur (municipalité de Val-des-Monts)

Certains membres de l'association du Lac MacArthur étaient présents à la *Journée de la qualité de l'eau* du 18 juillet à Val-des-Monts et avaient reçu ma carte. Ils souhaitaient une évaluation de leur bande riveraine et avoir plus d'information concernant les bonnes pratiques à adopter pour la maintenir en santé et bien végétalisée. Malheureusement, j'ai rencontré seulement deux personnes puisque les autres membres n'étaient pas disponibles. Je leur ai remis trois documents et, comme ces gens sont aussi anglophones, je n'ai pas pu leur laisser autant de documentation que je l'aurais souhaité. Par contre, j'ai quand même informé ces personnes qu'elles pouvaient communiquer avec

l'inspecteur de la municipalité, la *Fédération des lacs de Val-des-Monts* et le COBALI pour de plus amples renseignements ou pour des ressources supplémentaires. Plusieurs de leurs questions pourront être résolues par la visite de l'inspecteur en environnement et je leur ai donc suggéré de communiquer avec lui directement.

5.5 Objectif 5 :

Rédiger des documents de sensibilisation afin d'informer les citoyens des municipalités sur la santé des lacs. Rédiger des documents servant d'outils afin d'améliorer la communication et les ressources disponibles en lien avec les milieux lacustres, pour les riverains, futurs agents ou responsables du COBALI.

Séances d'information

Au début de mon mandat, j'ai rencontré deux entreprises locales qui pouvaient être appelées à jouer un rôle important concernant la protection des milieux aquatiques de la région. J'ai donc rencontré le fondateur d'ÉcoGestion Floraberge, et un membre de l'équipe de Service-Conseils Envir'Eau le 21 mai. J'ai aussi visité les installations d'ÉcoGestion Floraberge pour apprécier le travail que l'entreprise effectue pour la revégétalisation des bandes riveraines. Une biologiste de Service-Conseils Envir'Eau a présenté le type de travaux que son entreprise effectue pour l'étude de la qualité de l'eau des lacs et les types de rapports qu'elle remet aux gens après l'analyse. Ainsi, j'ai découvert des entreprises locales œuvrant dans le domaine et aidant à la protection des cours d'eau.

Distribution d'arbres

Depuis quelques années, le COBALI effectue une distribution d'arbres auprès des municipalités de son bassin versant afin d'offrir une opportunité aux

riverains et municipalités de se procurer certaines espèces d'arbres pouvant être utilisées pour la revégétalisation des bandes riveraines. Une vingtaine de personnes étaient responsables de la collecte des arbres à Mont-Laurier et plusieurs milliers d'arbres ont été distribués tôt en début d'été (le 28 mai).

Formation sur les ponceaux et le contrôle de l'érosion

J'ai assisté à une formation sur les bonnes pratiques pour la fabrication de ponceaux offerte par le COBALI aux travailleurs en voirie des municipalités de l'Outaouais le 26 mai 2009. Trente cinq personnes étaient rassemblées à Val-des-Bois pour cet événement. La formation était conçue de manière à présenter des méthodes pour résoudre les problèmes reliés aux inondations des routes à cause de ponceaux non conformes ou désuets. Ces ponceaux peuvent provoquer des inondations, bris de la route mais aussi contribuer à la pollution des cours d'eau. Une bonne méthode et un code de bonne pratique furent enseignés avec des trucs pour prolonger la durée de vie des ponceaux et améliorer leur efficacité, tout en protégeant les cours d'eau.

MRC Papineau : Programme PAPA

J'ai assisté à la rencontre de démarrage dans la MRC Papineau du Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA) le 4 juin en matinée. Un représentant du Groupe Hémisphère présentait le projet et ce que cette entreprise allait faire dans les communautés. Un document d'information sur les fosses septiques et les bonnes pratiques à suivre pour limiter la contamination des lacs et cours d'eau a été remis aux gens présents. De plus, plusieurs informations furent données, dont notamment la procédure qui sera suivie dans le cas des installations non conformes. Les municipalités impliquées dans le programme PAPA cet été étaient : Mulgrave-et-Derry, Montpellier, et Duhamel.

Communiqué

À la demande des municipalités de Bowman et de L'Ange-Gardien, un communiqué a été envoyé visant à sensibiliser les gens aux enjeux reliés à la protection des lacs et de leur écosystème, en leur donnant des conseils de bonnes pratiques à adopter. Celui de la municipalité de Bowman a été publié dans le bulletin municipal de juillet, tandis que la municipalité de L'Ange-Gardien a reçu un communiqué similaire, traduit en anglais et français, pour une distribution future.

6. Orientations et recommandations

La grande région administrative de l'Outaouais couvre un territoire énorme incluant en totalité ou en partie plusieurs bassins versants de rivière comme celui des rivières : Blanche, de la Petite-Nation et de la Gatineau. De ces bassins versants, celui de la rivière Blanche est un sous bassin de la rivière des Outaouais. Même si les résidents de ce sous bassin versant ne connaissent pas toujours la rivière du Lièvre et le COBALI, il n'en demeure pas moins qu'ils sont intéressés à conserver la qualité et santé de leurs lacs et des habitats aquatiques.

Au début du mandat, les efforts investis pour contacter les gens ne se concrétisaient pas tous rapidement en actions. En effet, trouver le moyen de rejoindre le plus grand nombre de personnes possibles est une tâche ardue. En premier lieu, il est important d'établir un premier contact avec les municipalités. Par contre, les responsables municipaux sont souvent très occupés et la diffusion de l'information ne se fait pas toujours efficacement. Bien que la communication avec les municipalités soit primordiale, il est tout aussi important d'établir des liens avec les associations de lacs. L'agent de sensibilisation a un important rôle de mobilisateur de la population et doit prendre l'initiative, par exemple, d'organiser des événements afin d'inciter les riverains et les sensibiliser à l'importance de s'impliquer pour la protection de l'état de santé des lacs.

Lors de mon travail, j'ai identifié trois volets importants, sur lesquels la population et les gestionnaires du secteur de l'Outaouais du bassin versant de la rivière du Lièvre pourraient s'engager à l'avenir, afin de mieux connaître et préserver ses étendues d'eau. Ces volets sont la sensibilisation, la concertation et la formation et l'accompagnement. Chaque volet sera abordé individuellement et suivi de mes recommandations.

6.1 Sensibilisation

La sensibilisation, par le biais de l'éducation, demeure la meilleure façon de transmettre les messages importants concernant la protection de l'eau au Québec. Cependant, puisqu'il est encore difficile pour les chercheurs et scientifiques d'identifier tous les liens et interactions entre les écosystèmes aquatiques, l'activité humaine et les phénomènes physiques, géologiques et biologiques, les riverains et résidents des bassins versants ne sont pas toujours au courant des plus récentes découvertes en la matière. Ainsi, l'impact de leurs actions peut être difficile à interpréter pour eux, s'ils manquent de connaissances. C'est pourquoi les organismes de bassin versant et *Bleu Laurentides* doivent travailler ensemble afin d'informer, transmettre et vulgariser l'information et sensibiliser le plus de gens possible.

La majorité des gens oublie très souvent que la municipalité possède des règlements pour la construction ou modification d'habitat ou les aménagements près des cours d'eau. Trop souvent, ils pensent que le simple fait de payer des taxes pour leur terrain les rend seuls responsables de leur propriété. Cette façon de penser est en partie causée par un manque de diffusion de l'information. Le résumé de la réglementation municipale inséré à l'endos des comptes de taxes ou autres envois postaux n'est souvent pas consulté. Les séances d'informations offertes rejoignent souvent les résidents permanents ou déjà impliqués et conscientisés. Il est donc important d'élargir le nombre de personnes rejointes en trouvant le moyen d'informer les gens moins impliqués.

Dans le cas de l'Outaouais, la plus grande barrière rencontrée est en lien directe avec le sentiment d'appartenance et la langue utilisée. D'abord, la plupart des gens rencontrés durant l'été sont en réalité des résidents permanents ontariens, donc des villégiateurs ou résidents saisonniers des lacs québécois.

Ainsi, le suivi de l'état de santé des lacs est plus difficile à réaliser pour eux, car ils ne sont pas présents à l'année. En plus du plus faible sentiment d'appartenance créé par leur fréquentation saisonnière, la majorité ne parle pas français. Ceci implique que toute la documentation rédigée en français exclusivement, incluant la Politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et les outils tel que la *Trousse des lacs*, n'est pas accessible pour ces gens.

Afin d'améliorer la réceptivité et la participation de tous les résidents du bassin versant, il est très important que les approches et modes de diffusion soient effectués dans un langage accessible à tous, soit une diffusion bilingue des informations, séances d'information, formations, conférences, etc. De plus, pour réduire l'effet de distanciation, il serait intéressant de rencontrer les associations et les résidents afin de leur expliquer les règlements de leur municipalité.

Pour ce faire, il serait possible de:

- Rendre disponible l'information dans les lieux publics visités par tous (par exemple : à la bibliothèque municipale, à l'hôtel de ville, aux cliniques médicales, aux épiceries, etc.);
- Produire des outils de sensibilisation dans les deux langues (anglais et français);
- Distribuer les dépliants ou les communiqués des municipalités ou des organismes de bassins versants directement aux associations.

6.2 Concertation

Pour créer un effet d'entraînement et motiver les gens à agir ensemble, il est important que tous les acteurs, en commençant par les organismes, les gouvernements, les municipalités et les associations de lacs, s'établissent un objectif commun et favorisent l'échange et le partage de connaissance et de ressources. C'est d'ailleurs ce que fait le COBALI en envoyant un(e) agent(e) de sensibilisation de *Bleu Laurentides* pour travailler en Outaouais.

6.3 Formation et accompagnement

Malgré le fait que l'Outaouais constitue une grande région et que chaque municipalité fait face à des enjeux différents, la réalisation de mon mandat a tout de même permis d'identifier certains besoins et suivis requis dans plusieurs municipalités.

D'abord, il y a très peu d'associations de lacs qui font partie du **Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)** en Outaouais. Il serait donc intéressant de mieux faire connaître ce programme dans cette région. Cependant, pour ce faire, il sera important de posséder des documents de sensibilisation traduits en anglais.

Ensuite, le suivi sur le terrain, par l'évaluation des bandes riveraines et des visites porte-à-porte personnalisées, semblent être un bon outil pour rejoindre un grand nombre de personnes qui ne seraient autrement pas sensibilisées. Aussi, cette approche offre à l'agent de sensibilisation la possibilité d'expliquer la raison d'être des politiques et réglementations, ce qui les rend plus acceptables aux yeux de la population, parce qu'ils comprennent leur importance, qu'ils ne sont pas pointés du doigt et qu'ils reçoivent des conseils et une opinion neutre et externe. Aussi, il s'agit d'une très bonne méthode pour dresser le portrait des

problèmes et solutions pour la protection d'un lac et permet aussi d'évaluer la dynamique des riverains et de leur association.

De plus, même si les membres de l'association du Lac de l'Argile ont indiqué leur intention de se joindre au RSVL en 2008, ils n'étaient toujours pas inscrits en 2009. Une formation sur les protocoles de caractérisation du RSVL et l'accompagnement sur le terrain par un agent de sensibilisation pourrait peut-être encourager cette association à adhérer au programme.

Une portion de la rivière du Lièvre passe sur le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien. Cependant, il n'y a aucune association desservant la population de cette portion de la rivière. Il serait donc intéressant de rassembler les résidents intéressés et de former un nouveau groupe à l'**association des Amis de la Lièvre** déjà existante. De plus, plusieurs terres agricoles sont présentes sur le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien. Des campagnes de sensibilisation auprès des agriculteurs pourraient être organisées.

La *Fédération des lacs de Val-des-Monts* est très active et constitue une bonne source d'information afin de déterminer et concrétiser les actions à poser sur le territoire de la municipalité de Val-des-Monts dans les années à venir.

Pour certaines municipalités (Denholm, Mulgrave-et-Derry), j'ai constaté que les inspecteurs et responsables municipaux sont très occupés et peinent à prioriser les enjeux environnementaux. La présence d'un agent de liaison pourrait jouer un rôle considérable et apporter un support important à ces municipalités bien intentionnées.

Conclusion

Mon expérience de l'été 2009 fut très enrichissante, puisque j'ai eu la chance de travailler avec plusieurs municipalités et ainsi, faire face à différentes problématiques. Ceci m'a aussi permis d'en apprendre davantage et d'approfondir mes connaissances sur les politiques et réglementations provinciales et municipales. Bien que le travail de sensibilisation soit un travail de longue haleine, il était toujours intéressant de constater que de simples explications sont parfois suffisantes pour entraîner une prise de conscience et un changement positif de vision chez les gens au sujet de la protection des lacs et des écosystèmes aquatiques. Finalement, j'ai pu constater à quel point les moyens utilisés pour la communication sont importants et que quelques fois, un simple changement dans notre approche peut faire toute la différence sur l'impact que nous avons sur les gens.

Annexe 1

Rapport d'activités cumulatif de l'agente de sensibilisation du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* du secteur de l'Outaouais du bassin versant de la rivière du Lièvre

Tableau III : Rapport d'activités cumulatif- été 2009

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			296 personnes 162 dépliant
Participation à des AGA d'associations de lacs	Présentation sur le myriophylle à épis et les bateaux à moteur	30 mai 2009	35
	Lac St-Germain	4 juillet 2009	42
	Lac Dam (Dame)	5 juillet 2009	60*
TOTAL	137 personnes		
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lacs	Visite du Lac Donaldson à L'Ange-Gardien avec le président de l'association	5 juin 2009	4
	Journée de la qualité de l'eau	18 juillet 2009	90*
	Présentation Lac St-Germain	16 août 2009	13 personnes, 5 dépliant
TOTAL	107 personnes, 5 dépliant		
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Formation sur les ponceaux	26 mai 2009	35
	Visite des lacs à Montpellier avec l'inspectrice	4 juin 2009	2
	Yann Gagnon, responsable de la Fédération des lacs de Val-des-Monts pour la Journée de la qualité de l'eau	25 juin 2009	3
	Dave Cassivi, responsable en environnement pour la Ville de Gatineau	16 juillet 2009	1
	Martin Lafrenière, inspecteur de la municipalité de Lac-Ste-Marie	27 juillet 2009	1

TOTAL	42 personnes		
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs (aménagistes, commerces, constructeurs, etc.)	Publicité à la Ferme Horticole et Homehardware	29 mai 2009	4
	Visite de Floraberge	21 mai 2009	3
	Visite de Service Conseils Envir'Eau	21 mai 2009	3
TOTAL	10 personnes		
Création d'une association de lac	N/A		
Sensibilisation			2283 personnes 304 dépliants
Organisation d'ateliers de révégétalisation	Avec l'horticultrice de Paysagement Nature	6 juin 2009	13 19 dépliants
	Avec l'horticultrice de Paysagement Nature	14 juin 2009	12 27 dépliants
TOTAL	25 personnes, 46 dépliants		
Réalisation de présentations et de conférences d'information	Formation milieu humides/LHE	25 août 2009	5
TOTAL	5 personnes		
Tenues de kiosques	Lac Dam (AGA)	5 juillet 2009	74 dépliants*
	Journée de la qualité de l'eau	18 juillet 2009	83 dépliants*
TOTAL	103 dépliants (l'activité se retrouve dans plusieurs sections)		
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Montpellier lac Schryer et lac Vert	26-30 juin 2009	80 personnes 150 résidences 88 dépliants
	Montpellier, Ruisseau Schryer et Lac Rouge	17 et 19 juillet 2009	53 résidences, 23 personnes, 32

			dépliants
	Mulgrave-et-Derry, visite de riverains avec l'inspecteur	31 juillet 2009	9 personnes rencontrées, 32 dépliants
	Lac McArthur, Val-des-Monts	26 août 2009	2 personnes, 3 dépliants
TOTAL	114 personnes, 155 dépliants		
Participation à des activités (associations et municipalités) ***autres que celles où des kiosques furent tenus	Réunion MRC Papineau pour le programme PAPA	4 juin 2009	15
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Garage municipal de Mont-Laurier	28 mai 2009	20
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Communiqué pour Bulletin Municipal de Bowman Juillet 2009	22 juin 2009	Population de Bowman (pop totale ±500)
	Communiqué pour L'Ange-Gardien	Août 2009	Population de L'Ange-Gardien (pop totale ±4500)
TOTAL	2000 personnes		
Autres activités de sensibilisation	Formation sur le <i>Trousse des lacs</i> à Val-des-Bois, Michel Proulx	10 juin 2008	1
Caractérisation			23 personnes
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	Pierre Laurin, inspecteur de la municipalité de Val-des-Bois	9 juin 2009	1
	Stéphane Pelletier, inspecteur de la municipalité de Denholm	9 juin 2009	1
	Gabriel Damphousse, Karine (étudiants) et Marie Lidberg	10 juin 2009	3

	inspectrice de la municipalité de L'Ange-Gardien		
TOTAL	5 personnes		
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Caractérisation de la bande riveraine, Lac Rhéaume	28-29 juillet 2009	9
Formation des associations aux protocoles de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Formation pour la caractérisation de la bande riveraine, Lac Rhéaume	28-29 juillet 2009	9
Autres activités			2 personnes
Assistance et compilation de données de caractérisation	Lac Rhéaume Lac La Blanche	18 et 19 août 2009	1
Échantillonnage P, COD, Coliformes, Chlorophylle a...	La Blanche, Mulgrave-et-Derry	27 août 2009	1
GRAND TOTAL			2602 personnes 539 dépliant

Annexe 2

Bilan des activités, de l'agente de sensibilisation du *Soutien technique des lacs* du secteur de l'Outaouais du bassin versant de la rivière du Lièvre, par municipalités - Été 2009

Tableau IV : Bilan des activités par municipalités - Été 2009

Municipalités ou MRC	Lacs	Activités
Mont-Laurier	N/A	Visite de Floraberge
		Visite d'Envir'Eau
		Distribution d'arbres
		Rencontre des pépinières
Val-des-Bois	N/A	Formation ponceau
		Rencontre resp. env.
Kiamika	Lac François	AGA
MRC Papineau	N/A	Réunion
Papineauville	Lac Donaldson	Rencontre et visite terrain
Mulgrave-et-Derry	N/A	Atelier de revégétalisation
	N/A	Rencontre resp. env.
	Lac La Blanche	Échantillonnage qualité de l'eau
Denholm	N/A	Rencontre resp. env.
Bowman	N/A	Rencontre resp. env.
L'Ange-Gardien	N/A	Rencontre resp. env.
		Conférence
Val-des-Monts	N/A	Atelier de revégétalisation
	N/A	Rencontre avec FLVDM
	Lac St-Germain	- AGA - Conférence
	Lac Dam	AGA
	N/A	Journée qualité de l'eau

	Lac Rhéaume et Bataille	Caractérisation BR
	Lac McArthur	Visites porte-à-porte
	Lac McGlashan	Conférence
Montpellier	Lac Schryer, lac Vert	Visites porte-à-porte
	Ruisseau Schryer	Visites porte-à-porte
Gatineau	N/A	Rencontre resp. env.
Lac-Sainte-Marie	N/A	Rencontre resp. env.

Annexe 3

Lacs inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) en Outaouais

(En date de l'année 2009)

Tableau V: Liste des lacs inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs en Outaouais en 2009

Num.	# RSVL	Statut	Nom du lac	Municipalité du lac	Reg. Adm.	Nom du BV
1	88	A05	Lac Hacquard	Saint-Émile-de-Suffolk	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
2	161	A06	Lac Vert.	Montpellier	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
3	167	A07	Lac Viceroy	Ripon	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
4	311	A08	Lac Simon.	Lac-Simon	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
5	320	A08	Lac Gagnon.	Duhamel	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
6	330	A08	Lac Hotte	Saint-André-Avellin	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
7	378	A08	Lac Petit lac Preston	Duhamel	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
8	398	A08	Lac Iroquois	Duhamel	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
9	413	A08	Lac Doré	Lac-des-Plages	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
10	422	A09	Lac Barrière	Lac-Simon	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
11	462	A09	Lac Schryer.	Montpellier	Outaouais	Rivière de la Petite Nation
12	24	A03	Lac Vert....	Val-des-Bois	Outaouais	Rivière du Lièvre
13	140	A06	Lac du Cardinal	Denholm	Outaouais	Rivière du Lièvre
14	393	A09	Lac de l'Original.	Val-des-Bois	Outaouais	Rivière du Lièvre
15	427	A09	Lac Bigelow	Notre-Dame-du-Laus	Outaouais	Rivière du Lièvre
16	55	A04	Lac Petit lac des Cèdres	Messines	Outaouais	Rivière Gatineau
17	72	A04	Lac Blue Sea	Messines	Outaouais	Rivière Gatineau
18	77	A04	Lac Paquin	Gracefield	Outaouais	Rivière Gatineau
19	100	A05	Lac Johnston	La Pêche	Outaouais	Rivière Gatineau
20	111	A05	Lac des Loups	La Pêche	Outaouais	Rivière Gatineau
21	115	A05	Lac Mahon	La Pêche	Outaouais	Rivière Gatineau
22	131	A06	Lac à la Truite	Low	Outaouais	Rivière Gatineau
23	174	A07	Lac Grand lac des Cèdre	Messines	Outaouais	Rivière Gatineau
24	189	A07	Lac Edja	Blue Sea	Outaouais	Rivière Gatineau
25	276	A08	Lac Long...	Blue Sea	Outaouais	Rivière Gatineau
26	392	A08	Lac Bernard	La Pêche	Outaouais	Rivière Gatineau
27	394	A08	Lac Northfield	Gracefield	Outaouais	Rivière Gatineau
28	455	A09	Lac Georges.	Alleyn-et-Cawood	Outaouais	Rivière Gatineau
29	463	A09	Lac Sinclair	La Pêche	Outaouais	Rivière Gatineau
30	464	A09	Lac des Trente et Un Mille	Gatineau	Outaouais	Rivière Gatineau
31	467	A09	Lac Lacaille	La Pêche	Outaouais	Rivière Gatineau
32	468	A09	Lac du Castor Blanc	Aumond	Outaouais	Rivière Gatineau
33	469	A09	Lac Petit lac du Castor Bla	Aumond	Outaouais	Rivière Gatineau
34	517	A09	Lac Murray	Aumond	Outaouais	Rivière Gatineau
35	470	A09	Lac Cameron.	Saint-Eugène-de-Guigues	Outaouais	Rivière à la Loutre

Annexe 4

Fiche terrain traduite en anglais : Shoreline characterization Fieldsheet

Table 1
Land use and arrangement types and shoreline degradation level for the lakeshore inventory

Characteristics of homogenous areas- group 1		Characteristics of homogenous areas-group 2	
Land use type in the first 15 metres	Description	Shoreline arrangement types and bank degradation	Description
Entirely natural	The shore is entirely natural without any human disturbances. The vegetation can be composed of trees, shrubs or plants. Exposed bedrock is included in this category.	Natural vegetation	Part of the area has natural vegetation which can be composed of trees, shrubs or plants.
Agriculture	The shore is used for agriculture purposes: cultivation, silage, grazing	Ornamental vegetation, cultivation, logging	Part of the vegetation is ornamental (grass, trees, shrubs or maintained plants)
Forestry	Logging has been done on the shore in the last few years.	Inert materials	Part of the area is covered by inert materials (buildings, asphalts, concrete, gravel, sand).
Infrastructure	A type of infrastructure is located on the shore (road, logging road, dam, railroad).	Bare soil and pockets of erosion	The shoreline (water and land interface) shows bare soil and pockets of erosion related to human activity
Inhabited or visited area	Houses or buildings (cottages, house, businesses or other building) or private or public land used for recreational purposes (lake access, campings, beaches or public parks) are located on the shore.	Walls or embankments	Embankments and retaining walls are located along the shoreline (water and land interface)

Annexe 5

**Liste de la terminologie de la Politique de la protection de la rive, du littoral et des
plaines inondables traduite en anglais**

Terminology used in the policy

Watercourse or channel (COURS D'EAU):

Any body of water running in a bed with a regular or intermittent flow, except for line ditch and road ditch.

Private use (FINS PRIVÉES):

Works, constructions, or development projects :

- that are connected to a private residence, whether permanent or seasonal, and that is exclusively used by an individual and its immediate family members
- that are done for other means than municipal, commercial, industrial, public or public access.

(Works done for agricultural purposes are liable to the municipal regulation.)

Ditch (FOSSÉ):

Small land depression excavated lengthward in the soil to allow running of surface runoff of adjacent lands, either as road ditch, line ditch, drainage ditch (including those draining only one property).

Lake (LAC): A body of inland water made of fresh or salt water

H.W.L. (L.H.E.): High Water Line

2-year flood limit (LIMITE DES INONDATIONS DE RÉCURRENCE DE 2 ANS):

The limit of the flood which, according to probabilities, is susceptible to occur once every two years, or has 50% chance to occur every year.

Littoral (LITTORAL): The part of the lake or watercourse's bed which extends from the high water line to the middle of the water body.

Marsh (MARAIS): A wetland dominated by herbaceous plants.

Swamps (MARÉCAGE): A wetland characterized by woody plants (shrubs, trees).

Wetland (MILIEU HUMIDE):

Wetlands include a wide array of ecosystems including ponds, swamps, marshes, bogs and fens. These ecosystems encompass all sites that are water-saturated or flooded for a long enough period of time so that the soil and vegetation are influenced by it.

Retaining wall (MUR DE SOUTÈNEMENT LÉGALEMENT ÉRIGÉ):

Work for which a permit was legally issued in conformity with the rules and regulations of the time. If the construction of the wall was done before regulations were in place, it is legal and become vested interests.

Water retention (OUVRAGE DE RETENUE DES EAUX): Dams or weirs are examples.

Shore (RIVE or BANDE RIVERAINE):

A band of land bordering lakes and watercourses which extends inland from the high water line. The protected shore area or buffer zone is 10 to 15 meters depending on the slope and it measured horizontally.

Peatland (TOURBIÈRE):

A wetland characterised by slow decomposition of organic matter, for which, its accumulation leads to the creation of a 40 to 60 centimeters thick deposits known as peat.

Jurisdictions

Any kind of work impeding on the shore or littoral zone of a lake or watercourse, pond, marsh, swamp, or peatland, requires an authorization from the municipality.

MUNICIPAL JURISDICTION

According to the regulation for the application of the Environmental Quality Law, any work or construction authorized by the municipality and done for other

means than **municipal, commercial, industrial, public or public access** purposes, does **NOT** require an authorization from the Ministry of the environment, sustainable development and park, only one issued by the municipality.

PROVINCIAL JURISDICTION

Any development, work or construction done in the shore or littoral zone of a lake or watercourse, a pond, a swamp, a marsh, or a peatland for **municipal, commercial, industrial, public, or public access** requires an authorization from the ministry. Moreover, for all development, work or construction in the littoral zone further requires verification by the **FAPAQ** for the enforcement of rules and regulations regarding wildlife and by the **ministry** for the compliance with the Water Regime Law liable to public watercourses.

Property rights of water

In general, the Quebec provincial government has ownership over the bed of a lake or watercourse. However, in some cases, the waterside owner has ownership over the lake's bed. To know more about the private or public property rights, a request can be issued to the environment ministry. The construction of a dock exceeding 20 m² on public water property is a good example for which a licence of activity from the environment ministry is required. Remember that the ownership of the bed is not part of municipal regulations.

FLOOD PLAINS (PLAINE INONDABLE):

Piece of land occupied by a channel during flooding season. In Quebec, two flood levels are considered: the 20-year flood zone (0-20 years) whose upper limit may be reached once every twenty years and the base flood zone (20-100 years), which extends beyond the 20-year flood zone, and has a chance to reach its upper limit once per hundred years.

REGULATIONS :

Superposition of the flood plain, the littoral and the shore is possible over a portion of a waterside property. When the flood plain is mapped and its use is regulated,

it results in the overlap of the protection measures of each environment. Therefore, when a project is planned in the overlapping area, all regulations regarding the shore, littoral and flood plains must be enforced.

Annexe 6

**Liste des végétaux utilisés pour la détermination de la ligne des hautes eaux selon
la méthode simplifiée**

Tableau VI: Guide des végétaux pour la délimitation de la ligne des hautes eaux
Plant guide for the delimitation of the high water line

Nom latins	Nom français	Nom anglais	Classification	
Scientific name	French name	English name	OBL	FACH
ARBRES				
TREES				
<i>Acer saccharinum</i>	Érable argenté	Silver Maple	X	
<i>Fraxinus nigra</i>	Frêne noir	Black Ash		X
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Frêne de Pennsylvanie	Red or Green Ash		X
<i>Larix laricina</i>	Mélèze laricin	Tamarack, Eastern Larch		X
<i>Populus balsamea</i>	Peuplier baumier	Balsam Poplar		X
<i>Populus deltoides</i>	Peuplier deltoïde	Eastern Cottonwood	X	
<i>Picea mariana</i>	Épinette noire	Black Spruce		X
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	White Willow		X
<i>Salix fragilis</i>	Saule fragile	Crack Willow		X
<i>Thuja occidentalis</i>	Thuya occidentalis	Eastern White Cedar		X
<i>Ulmus americana</i>	Orme d'Amérique	American Elm		X
ARBUSTRES				
SHRUBS				
<i>Alnus incana ssp. Rugosa</i>	Aulne rugeux	Speckled Alder		X
<i>Cornus stoloniera</i>	Cornouiller stolonifère	Red-osier Dogwood		X
<i>Myrica gale</i>	Myrique baumier	Sweet Gale	X	
<i>Salix exigua</i>	Saule intérieur	Coyote Willow	X	
VIGNES				
VINES				
<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rivages	Riverbank Grape		X

HERBES				
HERBS				
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	Purple Loosestrife	X	
<i>Phalaris arundinacea</i>	Phalaris roseau	Reed Canarygrass	X	
<i>Potentilla palustris</i>	Potentille palustre	Marsh Cinquefoil		X
FOUGÈRES				
FERNS				
<i>Matteucia struthiopteris</i>	Matteuccie fougère-à-l'autruche	Ostrish Fern	X	
<i>Onoclea sensibilis</i>	Onoclée sensible	Sensitive Fern	X	
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale	Royal Fern		X
LÉGENDE/ KEY:				
<i>OBL: Obligée</i>	Plus de 99 % de probabilités de se trouver en milieu humide			
<i>Obligate</i>	More than 99% probability to be found in wetlands			
<i>FACH: Facultative</i>	67% à 99% de probabilités de se trouver en milieu humide			
	67% à 99% probability to be found in wetlands			

Annexe 7

Liste des documents produits et des présentations réalisées

Tableau VII : Liste des documents produits et présentations réalisées

Dossier	Type	Nom	Détails	Langue
Documents d'information produit	Powerpoint	Bateaux à moteur et espèces envahissantes	Présentation discutant du myriophylle à épi et de l'impact des bateaux sur les plans d'eau	Français
		Formation sur les milieux humides et la ligne des hautes eaux	Redéfini les variables de la politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables	Français
		Wetlands training	v.a.	Anglais
		Journée de la qualité de l'eau	Présentation du CRE, COBALI et mon mandat	Français
		Lac St-Germain...	Lake ecology, invasive species (milfoil), beavers, loons	Anglais
		Session d'information sur la <i>Trousse des lacs</i> et le RSVL	Introduction de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Français
	Articles	Article sur les bandes riveraines	Article traitant de l'importance des bandes riveraines	Français
		Communiqué de la municipalité de L'Ange-Gardien corrigé	La vie et la mort d'un lac, l'importance de l'eau, renaturalisation, revégétalisation, jardiner vert, eaux usées, ménage écologique	Français
		Communiqué de la municipalité de L'Ange-Gardien corrigé		Anglais
	Fiche terrain	Doc for shoreline characterization	Traduction de la fiche de terrain plastifiée de la <i>Trousse des lacs</i> pour la caractérisation des bandes riveraines	Anglais

	Outil de compilation Excel	Fichiers Lac Rhéaume et La Blanche	Fichier de compilation excel pour la caractérisation des bandes riveraines du lac Rhéaume et La Blanche	Français
Outils de travail produit	Listes	Liste de municipalités	Liste des contacts en Outaouais	
		Dépliants dans la « boîte personnelle »		
		Festivals Outaouais	Liste des festivals en Outaouais	
		Inventaire du contenu de la « boîte kiosque »		
		Liste des lacs inscrits au RSVL	Lacs de l'Outaouais inscrits au RSVL	
		Pépinières en Outaouais	Liste des pépinières de l'Outaouais	
		Documents associés à la formation sur les milieux humides et la ligne des hautes eaux	Liste de terminologie	Anglais
			Guide des végétaux comme indication à la ligne des hautes eaux	Bilingue
		Films sur l'eau	Liste des films reliés à la problématique de l'eau	
	Lettres	Lettre aux municipalités pour annoncer mes activités	Lettre d'introduction de mon mandat et des activités offertes par le COBALI	Bilingue
		Question lake St Germain	Lettre répondant aux questions des membres de l'association du lac St-Germain	Anglais
Comptes rendu	Compte rendu de l'évaluation des bandes riveraines à Montpellier		Français	

	Tableau des données en fichier excel		
Dépliants	Dépliants pour la distribution d'arbres	Fiche de renseignements sur les caractéristiques des arbres distribués aux gens	Français
	Revégétalisation des rives sur une distance de 10m	Dépliants informatif pour les riverains de Montpellier	Français
Subvention	Demande de subvention pour la municipalité de Denholm		Français